

Dentaire, optique, audition: dans quel département paie-t-on le moins cher ?

• Par [William Plummer](#)

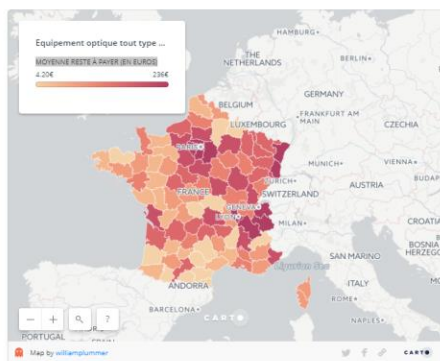
INFOGRAPHIES - De nombreuses disparités existent entre les différents départements français sur les prix des paires de lunettes, des prothèses dentaires et auditives. *Le Figaro* fait le point sur ce que les clients doivent payer après les remboursements, le fameux «reste à charge».

En cas de problèmes dentaires, mieux vaut vivre dans le Pas-de-Calais que dans les Yvelines... Les prix des lunettes et des prothèses dentaires et auditives varient en effet fortement d'un département à l'autre, selon des calculs de la Mutualité française dévoilés cette semaine. Cette différence tarifaire entraîne autant de disparités dans le reste à charge des patients après remboursements de l'Assurance maladie et des complémentaires santé. Pendant la campagne présidentielle, Emmanuel Macron a promis, d'ici à 2022, que le reste à charge serait nulle pour ces trois postes, actuellement mal pris en charge par la sécurité sociale. Depuis, le Premier ministre Edouard Philippe a, lui, évoqué des «offres» de complémentaires assorties de remboursements intégraux.

Pour l'heure, les patients financent en moyenne directement 24% de leurs soins d'optique, 23% de leurs soins dentaires et plus de la moitié (56%) des frais d'audioprothèses (contre un peu plus de 8% en moyenne pour l'ensemble des soins et 2,3% de soins hospitaliers), selon les comptes nationaux de la santé de 2015. Mais ces chiffres recouvrent de fortes disparités sur le territoire. Les prix sont dans l'ensemble plus élevés en Ile-de-France, Bourgogne-Franche Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence Alpes Côtes d'Azur, selon l'étude de la Mutualité française, qui représente les mutuelles.

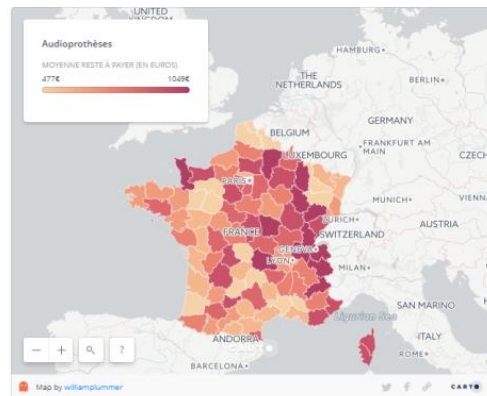
• L'optique

En 2016 le prix d'une paire de lunettes (tous types de verre), de 437 euros en moyenne en France, varie de 271 euros en Ariège à 513 euros à Paris, soit près du double. En tenant compte des garanties les plus souscrites auprès des complémentaires, le reste à charge moyen s'élève à 167 euros, selon les calculs de la Mutualité. Mais en Ariège, le patient débourse en moyenne 4 euros, contre 236 euros dans la capitale.



- **Les prothèses auditives**

Les prothèses auditives sont quant à elles toujours synonymes de reste à charge, quel que soit le département. Leur prix moyen, de 1525 euros, est minimal en Mayenne (1118 euros) et maximal en Haute-Saône (1726 euros). Avec la garantie la plus souscrite (remboursement de 498 euros), le reste à charge moyen atteint 856 euros sur l'ensemble du territoire, contre 477 euros en Mayenne et 1049 euros en Haute-Saône, soit plus du double.



Comment expliquer de telles disparités? «Lorsque les tarifs sont libres, on observe une tendance à ajuster les prix au pouvoir d'achat des patients», avance le président de la Mutualité, Thierry Beaudet. Ainsi, «autour des grandes métropoles comme Paris, Lyon, Marseille», les tarifs sont plus élevés que dans des départements moins urbanisés, observe-t-il. En outre, la forte densité d'opticiens dans certains départements aux prix élevés confirme selon lui une tendance à la hausse des tarifs pour compenser un volume d'activité plus faible. «Rien ne justifie» ces écarts de prix sur le plan médical, fait valoir M. Beaudet. L'objectif gouvernemental d'un reste à charge zéro n'est pas qu'une question de «remboursement», il faut aussi «agir sur les tarifs», sans quoi les prix augmenteront avec les prises en charge, prévient-il.

Sources des données: Mutualité Française - Place de la Santé - L'Observatoire - Septembre 2017